

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D216-3

Séance du 14 décembre 2010 - Convocation du 8 décembre 2010
Compte rendu affiché le 22 décembre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme LEBAHAR par Mme CHIGNARD, Mme GOYON par Mme GLATARD, M. RACHAS par M. CLARET, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	26
Exprimés	26

Objet : Tarifs 2011 : Mise à disposition du Clos du Billard

Comme chaque année, il est proposé à l'assemblée d'adopter les nouveaux tarifs de location du Clos du Billard.

Pour 2011, ils sont fixés comme suit :

UTILISATEURS	La journée jusqu'à 21 h maximum
Membres des Clubs Neuvilleois 3 ^{ème} Age	119,00
Résidents Neuvilleois	298,00
Extérieurs à Neuville	1 406,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **ADOpte les nouveaux tarifs de location du Clos du Billard, comme définis ci-dessus,**
- **DIT que la recette figure à l'article 752 du budget communal.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 14 décembre 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 29/12/2010
- Publication ou affichage le 29/12/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 décembre 2010
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.